

Je veux tout d'abord saluer et remercier Regards de Femmes pour l'organisation de ce parallel-event qui prend tout son sens dans le cadre de la 59^{ème} CSW et l'importance des défis du changement auquel le monde doit faire face : le changement climatique, la montée de l'extrémisme, le défi de l'alimentation, les migrations, la société numérique sont autant de challenges déterminants pour notre avenir commun.

Peut-on durablement imaginer, accepter, que ces défis du changement ne soient pas portés, à parité, par les forces de changement que représentent les femmes ? Pouvons-nous accepter au moment où s'engage l'agenda post 2015 que celui-ci ne soit, ni décidé, ni mis en œuvre par les femmes autant que par les hommes ?

Le premier pas est d'apporter aux droits des femmes une dimension décisive non seulement dans l'affirmation mais aussi dans l'action.

Premières victimes des souffrances, des violences et des conflits, les femmes partout dans le monde sont aussi les premières forces de développement, de paix et de progrès durable.

C'est la vision que porte le Comité Cedaw, celle de la reconnaissance, de la protection et de la promotion nécessaires des droits, et dans le même temps celle de l'autonomisation des femmes, mieux celle de leur prise de responsabilité réelle, effective sur leur corps, leur vie, l'avenir de leur pays.

Comment accepter aujourd'hui de voir tant de fragilité dans l'exercice de leurs droits, tant de remises en cause, et parfois tant de reculs ?

Que dire des femmes face à l'extrémisme, thème du side event Femmes et Extrémisme : la réponse du Cedaw organisé par la Cedaw et la France cet après-midi, en soutenant l'idée que les femmes doivent dire non, d'une voix universelle, à l'instrumentalisation de la religion ? Que dire des femmes victimes des crises, des conflits qui les visent directement ? Nous avons pu observer, de Kaboul à Kinshasa, ces reculs inacceptables. L'Europe n'est pas absente de ce constat lorsque l'on mesure la précarisation des femmes face à la crise économique et qui démontre là comme ailleurs que les droits des femmes ne sont pas consolidés suffisamment pour résister à de tels changements économiques ou politiques.

Le progrès n'est pas inéluctable.

La Convention Cedaw est l'instrument de réponse universelle dans l'esprit de ce que le Président Boutros Boutros Ghali dénommait : les droits des femmes comme socle commun de l'Humanité, l'irréductible humain, ce qui n'est pas négociable.

Je rappelle qu'ayant été ratifiée par 188 pays, cette convention est aujourd'hui l'instrument de référence dans les domaines clés de l'égalité.

Je rappelle aussi qu'elle couvre l'intégralité des domaines concernés : la construction d'un cadre constitutionnel et législatif adapté, la lutte contre toutes les formes de discriminations, car c'est bien la discrimination qui fonde la violence, la lutte contre les stéréotypes et le combat contre les formes émergentes de violences, trafics d'êtres humains et extrémisme.

La deuxième partie de la Convention est consacrée à l'accès à la décision politique, publique. L'égalité ne signifie pas que les femmes doivent être seulement bénéficiaires des politiques publiques, mais bien décideurs.

L'accès aux droits économiques et sociaux, ainsi que l'égalité devant la loi constituent des points également essentiels de la Convention. Il s'agit d'une approche transversale, globale et exhaustive.

Quel sens aurait à terme le micro crédit si les femmes n'ont ni droit à la terre, ni droit à l'héritage ?
Quel sens peut avoir l'accès des filles à l'école si elles se font agresser et doivent quitter le système scolaire ? Quel sens aurait le développement si nous n'interdisions pas la violence ?

Le challenge est d'appliquer cette convention, meilleure arme contre les exactions, atrocités ou interprétations abusives de règles religieuses ou coutumières.

Les femmes et les hommes convaincus de cette exigence politique, économique et sociale autant qu'éthique, doivent s'engager pleinement et résister à toute forme d'oppression comme l'illustre ce magnifique film "Timbuctu», comme l'a démontré Malala, comme en témoigne les milliers de femmes et d'ONG qui luttent chaque jour pour leur dignité.

C'est le sens de l'événement qui sera organisé avec la France durant la CSW et dont le thème sera.

Nous devons en effet profiter de cette année exceptionnelle marquée par les 70 ans des Nations Unies, la commémoration de la Plateforme de Beijing, la mise en œuvre de l'agenda post 2015, pour réaffirmer la condition substantielle que représente l'égalité entre les femmes et les hommes dans la transformation positive des sociétés.

Mes propositions sont les suivantes :

- créer une nouvelle cohérence entre les logiques de développement et les droits fondamentaux (notamment dans la mise en œuvre des observations générales et recommandations du Comité)

- renforcer la visibilité de notre Convention , ce qui justifie que nous soutenions avec beaucoup d'intérêt l'initiative de porter sa candidature au Prix Nobel de la paix portée par de très nombreux parlementaires dans le monde dont le premier est un député tunisien.

- considérer que les réponses sécuritaires ne sont jamais suffisantes et appellent le renforcement des droits fondamentaux tels qu'ils résultent des grandes conventions internationales. J'ai participé activement à la rédaction d'une décision collective des 9 présidents des Organes de Traité sur le thème : " Droits contre les violences ».

- renforcer considérablement la synergie entre les entités des NU et nos partenaires privés et publics.

- considérer que nous avons dans nos pays respectifs un devoir de responsabilité, d'exemplarité et de solidarité, je pense en particulier aux femmes de la Méditerranée et aux enjeux communs auxquels nous devons faire face.

Dire non à la violence, dire non à l'instrumentalisation de la religion, dire non à la force aveugle, ce n'est pas seulement la victoire de la raison, des femmes, mais bien celle d'une vision du monde et de l'Humanité.